

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	14^{ème}
Nom de site	HOPITAL_STE_ANNE	Numéro	9U7
Adresse du site	30, rue Cabanis	Hauteur	R+7 (29,45 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site SFR (0°, 150° et 230°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	31/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	01/04/2020

Historique et contexte	Version précédente accordée à la CCTM du 21/10/2013
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement de Paris.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 10°, 160° et 260°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 10°
Estimation	10° < 4V/m ; 160° < 5V/m ; 260° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

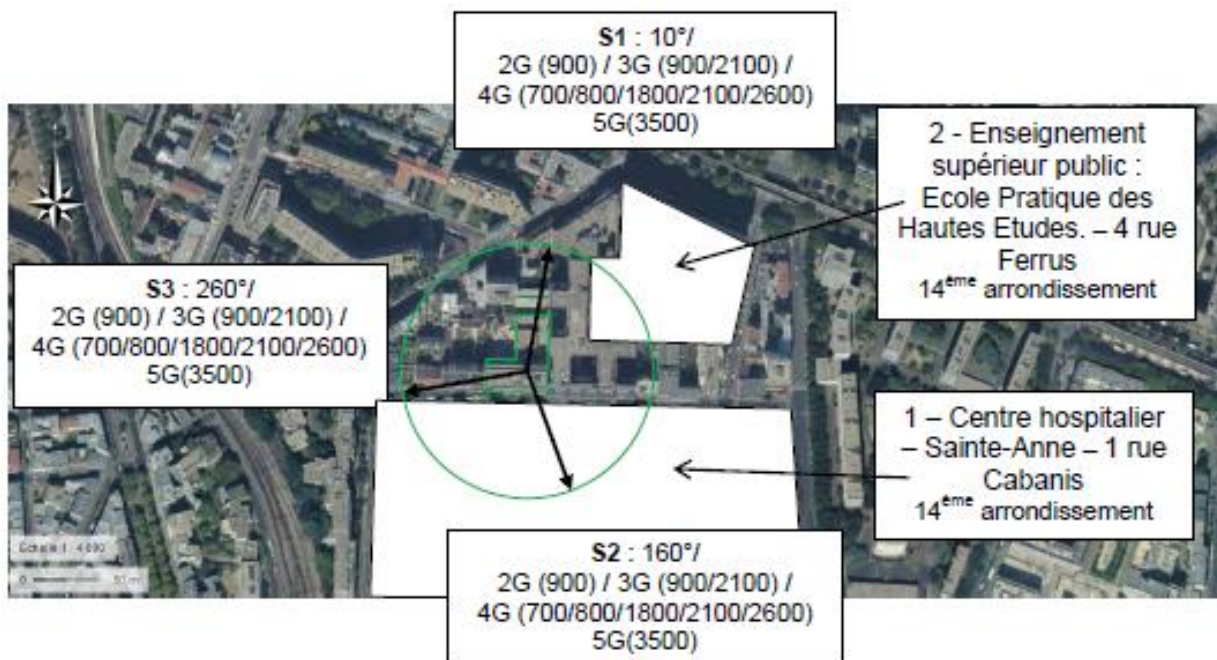
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives azimuts.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	31,72 m pour les antennes actives 33,20 m pour les antennes inactives

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1	Centre hospitalier – Sainte-Anne	1 rue Cabanis 14 ^{ème} arrondissement	H = 13 m	Oui	20.4 m	Inférieur à 1V/m
2	Enseignement supérieur public : Ecole Pratique des Hautes Etudes	4 rue Ferrus 14 ^{ème} arrondissement	H = 33 m	Oui	19 m	Inférieur à 1 V/m

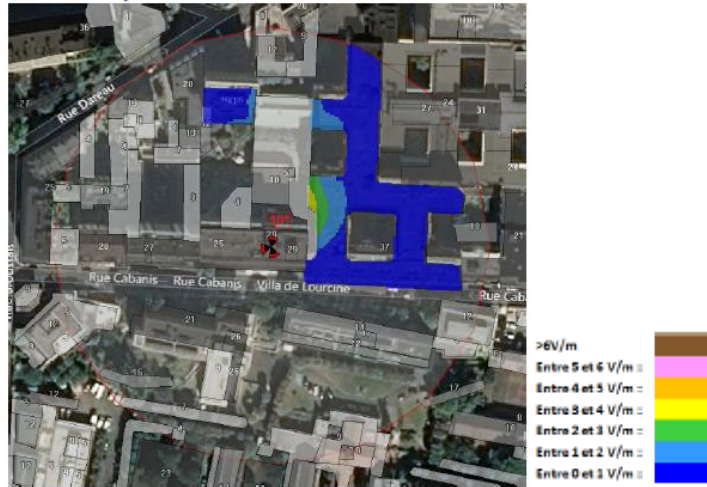
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

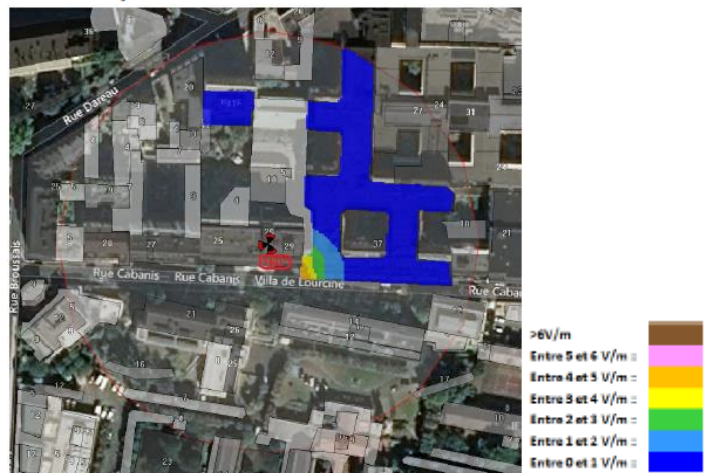


Simulation et conformité au seuil de la Charte

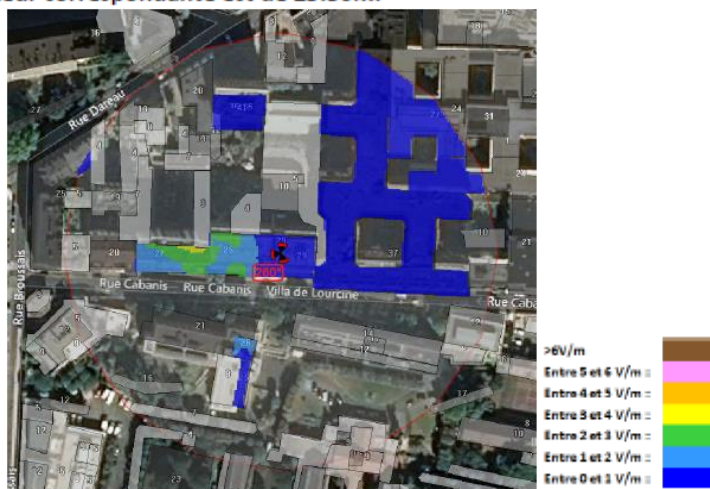
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



	Azimut 10°	Azimut 160°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.50m	28.50 m	25.50m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 10°



AZIMUT 160°



AZIMUT 260°

